

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 29 janvier 2007

Conseillers en exercice : **61**Date de Publicité : 30/01/2007

D -20070045

Reçu en Préfecture le : CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 29 janvier Deux mil sept, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents:

M. Hugues MARTIN; M. Didier CAZABONNE; M. Michel DUCHENE; Mme Véronique FAYET; M. Jean-Paul JAUFFRET; M. Jean-Charles BRON; Mme Françoise BRUNET; M. Dominique DUCASSOU; M. Stéphan DELAUX; Mme Carole JORDA-DEDIEU; M. Jean-Marc GAUZERE; M. Claude BOCCHIO; Mme Elisabeth VIGNÉ; M. Joël QUANCARD; Mme Muriel PARCELIER; M. Jean-Michel GAUTÉ; M. Henri PONS; Mme Anne WALRYCK; M. Pierre LOTHAIRE; M. Jean-Louis DAVID; M. Alain MOGA; M. Bruno CANOVAS; Mme Françoise PUJO; M. Jacques VALADE; Mme Michelle DARCHE; Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET; M. Patrick SIMON; Mme Anne CASTANET; M. Charles CAZENAVE; Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE; M. Alexis BANAYAN; Mme Eliane BON; Mme Chantal BOURRAGUÉ; Mme Mireille BRACQ; Mme Nadine MAU; Mme Françoise MASSIE; M. Jean-Didier BANNEL; Mme Christine CHARRAS; Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE; Mme Elisabeth TOUTON; Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF; Mme Laurence DESSERTINE; M. Jean MERCHERZ; Mme Chrystèle PALVADEAU; M. Daniel JAULT; Mme Michèle DELAUNAY; Mme Claude MELLIER; M. Jacques RESPAUD; Mme Martine DIEZ; Mme Brigitte NABET; M. Vincent MAURIN; M. Matthieu ROUVEYRE; M. Pierre HURMIC; Mme Marie-Claude NOEL; M. Patrick PAPADATO; M. Jacques COLOMBIER;

Excusés:

Mme Martine MOULIN-BOUDARD; Mme Anne-Marie CAZALET; M. Alain PETIT; M. Guillaume HÉNIN;

Carnaval des deux rives. Edition 2007. Attribution de subventions en faveur des associations. Convention. Autorisation. Adoption.

Mme Muriel PARCELIER, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du « Carnaval des deux rives », la Ville de Bordeaux soutient financièrement deux associations pour développer des actions de sensibilisation et d'animation culturelle en direction des quartiers.

A cet effet, je vous propose d'attribuer la somme de 73 000 Euros prévue au budget primitif et de la répartir de la manière suivante :

- Musique de Nuit Diffusion, pour la mise en œuvre d'actions culturelles de différentes disciplines artistiques en amont du carnaval, en partenariat avec les centres d'animations, maisons de quartier et centres sociaux, pour un montant de 51 000 Euros.
- La Fédération des Sociétés Carnavalesques de la banlieue bordelaise pour la création de chars présentés lors du défilé du carnaval, pour un montant de 22 000 Euros.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire à verser cette subvention, compte 6574
- adopter les termes de la convention et autoriser Monsieur le Maire à la signer.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 29 janvier 2007

P/EXPEDITION CONFORME,

Mme Muriel PARCELIER Adjoint au Maire